

257. JESUS DEVANT LE SANHEDRIN
(Mt. 26:59-68 ; Mc. 14:55-65 ; Lc. 22:63-71)

Selon **Matthieu** et **Marc**, les sévices que Jésus va subir de la part de l'escorte, se sont déroulés à la **fin d'une seconde comparution** de Jésus, cette fois devant le sanhédrin (dérivé du grec “synedrion” = “assemblée siégeante” ; héb. : “beth-din” = “maison du jugement”).

L'Evangile de **Luc** place ces faits (v. 63-66) **après la première comparution** (devant Anne) et avant la seconde comparution (devant Caïphe) dont il ne parle presque pas.

La chronologie de Matthieu et de Marc est semble-t-il la bonne. En conséquence, dans cette étude, Lc. 63-66 sera placé et examiné après Lc. 22:67-71.

Il semble que Luc, silencieux sur la première comparution, a rapporté ces violences en tête de son récit pour marquer leur permanence depuis l'arrestation et durant tout cet épisode intervenu dans un même lieu.

MATTHIEU 26	MARC 14	LUC 22	JEAN
<p>59. Les principaux sacrificateurs et tout le sanhédrin cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus, suffisant pour le faire mourir.</p> <p>60. Mais ils n'en trouvèrent point, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés.</p> <p>Enfin, il en vint deux qui dirent :</p> <p>61. Celui-ci a dit :</p> <p>Je puis détruire le temple de Dieu,</p> <p>et le rebâtir en trois jours.</p>	<p>55. Les principaux sacrificateurs et tout le sanhédrin cherchaient un témoignage contre Jésus, pour le faire mourir, et ils n'en trouvaient point ;</p> <p>56. Car plusieurs rendaient de faux témoignages contre lui, mais les témoignages ne s'accordaient pas.</p> <p>57. Quelques-uns se levèrent, et portèrent un faux témoignage contre lui, disant :</p> <p>58. Nous l'avons entendu dire :</p> <p>Je détruirai ce temple fait de main d'homme, et en trois jours j'en bâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme.</p> <p>59. Même sur ce point, leur témoignage ne s'accordait pas.</p>	<p>66. Quand le jour fut venu, le collège des anciens du peuple, les principaux sacrificateurs et les scribes, s'assemblèrent, et firent amener Jésus dans leur sanhédrin.</p>	

• **Lc. 22:66** *“Quand le jour fut venu, le collège des anciens du peuple, les principaux sacrificateurs et les scribes, s'assemblèrent, et firent amener Jésus dans leur sanhédrin.”* :

a) Ici, selon ce verset (Lc. 22:66), la comparution devant le sanhédrin et Caïphe a eu lieu *“quand le jour fut venu”*, et **Luc** relate cette audience **ensuite**, dans les versets 67 à 71.

Or **Matthieu** et **Luc** ne mentionnent la **venue du matin** qu'après avoir relaté cette audience :

Mt. 27:1 *“Dès que le matin fut venu, tous les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus, pour le faire mourir.”*

Mc. 15:1 *“Dès le matin, les principaux sacrificateurs tinrent conseil avec les anciens et les scribes, et tout le sanhédrin. Après avoir lié Jésus, ils l'emmenèrent, et le livrèrent à Pilate.”*

La discordance n'est qu'apparente :

- La comparution devant le sanhédrin et Caïphe a connu **deux phases** : l'audience consacrée à la connaissance des faits, et celle consacrée à la détermination de la **sentence**.
- Mt. 27:1 et Mc. 15:1, décriront ce qui résultera de la sentence **finale**, c'est-à-dire dans la matinée.
- La première partie de la comparution a donc eu lieu alors qu'il faisait **encore nuit**. Le coq n'avait d'ailleurs pas encore chanté ! La séance a duré assez longtemps pour que le départ vers le tribunal de Pilate se déroule de jour.
- **Luc**, plus concis que Matthieu et Marc sur le déroulement de toute la comparution elle-même, et donc sur les repères chronologiques, envisage, dès le début de son récit, la fin de la comparution qui aboutit, **“quand le jour est venu”**, à la conduite de Jésus vers Pilate.

b) Les membres du sanhédrin ont donc été **prévenus en pleine nuit** de l'arrestation de Jésus, et convoqués.

Les Evangiles ne mentionnent aucune intervention favorable à Jésus durant l'audience, ce qui suggère que n'ont été convoqués que les **membres choisis selon leur opinion** arrêtée contre Jésus.

Les sources historiques, assez confuses sur le fonctionnement de l'institution au temps de Jésus, ne s'opposent pas à l'idée d'un **conseil restreint**, même pour une décision de condamnation à mort. Tout avait été prévu pour que le quorum requis soit atteint !

c) La première partie de l'audience, puis la délibération et la sentence, se sont déroulés dans la même salle du **palais d'Anne**, et non dans la salle solennelle du temple, une salle qui était pour moitié dans l'enceinte sacrée, et pour moitié à l'extérieur.

Les **“principaux sacrificateurs”** comprenaient les **“souverains sacrificateurs”** (les anciens grands prêtres, comme par exemple Anne, pouvaient peut-être en faire partie, mais Caïphe était le président en titre), et les chefs des 24 classes de sacrificateurs.

Le **“collège des anciens”** désigne des notables du peuple (des chefs de clans, etc.).

Les **“scribes”** ou **docteurs** de la Loi, étaient des Lévites ayant consacré leur vie à l'étude de la Loi, et assumaient des fonctions de **juristes**.

• **Mt. 26:59** **“Les principaux sacrificateurs et tout le sanhédrin cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus, suffisant pour le faire mourir.”** :

a) Cette **“recherche”** prouve que les chefs religieux ont arrêté Jésus sans vrai témoignage à charge malgré plus de trois ans d'enquêtes !

Jn. 8:46 **“Qui de vous me convaincra de péché ? Si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?”**

Ils ne cherchent pas des témoignages pouvant être favorables à Jésus. Il n'est pas question de convoquer la famille de Lazare, ni l'aveugle de naissance guéri à la fontaine de Siloé !

Jn. 9:22 **“Ses parents dirent cela parce qu'ils craignaient les Juifs ; car les Juifs étaient déjà convenus que, si quelqu'un reconnaissait Jésus pour le Christ, il serait exclu de la synagogue.”**

En outre, ne trouvant pas de **vrais témoignages** à charge, ils en sont réduits à chercher de **“faux témoignages”**. Quelle récompense honteuse a pu être promise au mensonge ?

• Ils veulent des **témoins adaptés** à leur **objectif fixé depuis longtemps** : **“faire mourir”** Jésus de Nazareth. Les ténèbres en eux ne peuvent supporter la morsure de la Lumière qui bouleverse le pays et qui accuse leurs consciences.

Mt. 12:14 (après la guérison d'un homme à la main sèche, en Galilée) **“Les pharisiens sortirent, et ils se consultèrent sur les moyens de le faire périr.”**

Jn. 11:56 (après la résurrection de Lazare) **“Dès ce jour, ils (le sanhédrin et Caïphe) résolurent de le faire mourir.”**

• Leur action est déterminée, réfléchie, opiniâtre.

b) Il leur faut trouver des témoins, car la fausse église veut conserver les formes et les apparences, comme le monde, mais en prétendant défendre les intérêts de Dieu.

Ces hommes croient pouvoir tromper leur peuple et le Dieu des prophètes avec **“quelque faux témoignage”**.

Ps. 94:20-21 **“(20) Les méchants te feraient-ils siéger sur leur trône, eux qui forment des desseins iniques en dépit de la Loi ? (21) Ils se rassemblent contre la vie du juste, et ils condamnent le sang innocent.”**

Jér. 20:10 **“Car j'apprends les mauvais propos de plusieurs, l'épouvante qui règne à l'entour : Accusez-le, et nous l'accuserons ! Tous ceux qui étaient en paix avec moi observent si je chancelle : Peut-être se laissera-t-il surprendre, et nous serons maîtres de lui, nous tirerons vengeance de lui !”**

• **Mt. 26:60a, Mc. 14:56** “**Mais ils n’en trouvèrent point, quoique plusieurs faux témoins se fussent présentés ... car plusieurs rendaient de faux témoignages contre lui, mais les témoignages ne s’accordaient pas.**” :

a) Tout est si précipité que ces témoins n'ont pas eu le temps de se concerter. Sur ce point une juste procédure est respectée involontairement !

b) Mais cela ne fait que mettre en relief l'incohérence des témoignages.

Ps. 27:12 (Psaume de David) “*Ne me livre pas au bon plaisir de mes adversaires, car il s'élève contre moi de faux témoins et des gens qui ne respirent que la violence.*”

Ps. 35:11 (Psaume de David) “*De faux témoins se lèvent : Ils m'interrogent sur ce que j'ignore.*”

b) L'institution judiciaire terrestre devait être un reflet du Verbe de Dieu, et les magistrats étaient ses mandataires.

Rom. 13:4-7 “(4) **Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal.** (5) Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience. (6) **C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. Car les magistrats sont des ministres de Dieu** entièrement appliqués à cette fonction. (7) **Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.**”

Utiliser le **bras de la justice pour pratiquer l'injustice** est une offense majeure contre Dieu et les hommes. Cette iniquité a été dénoncée lors du meurtre du juste **Naboth** manigancé par la reine **Jézabel**.

1 R. 21:11-13 “(11) Les gens de la ville de **Naboth**, les **anciens** et les **magistrats** qui habitaient dans la ville, **agirent comme Jézabel le leur avait fait dire**, d'après ce qui était écrit dans les lettres qu'elle leur avait envoyées. (12) Ils **publièrent un jeûne**, et ils placèrent Naboth à la tête du peuple ; (13) les deux **méchants hommes** vinrent se mettre en face de lui, et ces **méchants hommes déposèrent ainsi devant le peuple contre Naboth** : Naboth a maudit Dieu et le roi ! Puis ils le menèrent hors de la ville, ils le lapidèrent, et il mourut.”

c) Les mêmes ennemis se réclamant de l'Eternel utiliseront la même méthode contre **Etienne** :

Act. 6:9-14 “(9) **Quelques membres de la synagogue** dite des **Affranchis**, de celle des **Cyrénéens** et de celle des **Alexandrins**, avec des **Juifs de Cilicie** et d'**Asie**, se mirent à discuter avec lui (**Etienne**) ; (10) mais ils **ne pouvaient résister à sa sagesse et à l'Esprit** par lequel il parlait. (11) Alors ils **subornèrent des hommes** qui dirent : Nous l'avons entendu proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu. (12) Ils émurent le peuple, les **anciens** et les **scribes**, et, se jetant sur lui, ils le saisirent, et l'emmenèrent au sanhédrin. (13) Ils **produisirent de faux témoins**, qui dirent : Cet homme ne cesse de proférer des paroles contre le lieu saint et contre la Loi ; (14) car nous l'avons entendu dire que Jésus, ce **Nazaréen**, détruira ce lieu, et changera les coutumes que Moïse nous a données.”

L'apôtre Jean prophétise dans son Apocalypse que cet esprit d'iniquité s'installera dans l'Eglise issue des Nations.

Ap. 2:20 (lettre à l'église de Thyatire) “*Mais ce que j'ai contre toi, c'est que tu laisses la femme Jézabel, qui se dit prophétesse, enseigner et séduire mes serviteurs, pour qu'ils se livrent à l'impudicité et qu'ils mangent des viandes sacrifiées aux idoles* (la cupidité est une idolâtrie, Eph. 5:5).”

• **Mt. 26:60b, Mc. 14:57** “**Enfin ... quelques-uns se levèrent ... il en vint deux qui ... portèrent un faux témoignage contre lui, ... qui dirent : ...**” :

L'objectif du sanhédrin étant la mort de Jésus, il lui fallait présenter deux témoignages concordants d'un crime tel que défini par la Loi :

Deut. 17:6 “*Celui qui mérite la mort sera exécuté sur la déposition de deux ou de trois témoins ; il ne sera pas mis à mort sur la déposition d'un seul témoin.*”

Deut. 19:15 “*Un seul témoin ne suffira pas contre un homme pour constater un crime ou un péché, quel qu'il soit ; un fait ne pourra s'établir que sur la déposition de deux ou de trois témoins.*”

Ces deux hommes vont eux aussi porter “**un faux témoignage**”, mais, à première vue, leur témoignage semblera **cohérent, ressemblant** à la vérité, et assez **grave** pour emporter l'adhésion du peuple à une sentence de mort.

Il ne fallait pas faire de Jésus un martyr comme Hérode en avait fait un de Jean-Baptiste !

• **Mt. 26:61, Mc. 14:58** “*Celui-ci ... nous l’avons entendu dire : Je puis détruire le temple de Dieu ... je détruirai ce temple fait de main d’homme, ...je puis le rebâtir en trois jours ... et en trois jours j’en bâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d’homme.*” :

a) Les deux témoins font allusion à une déclaration de Jésus au début de son ministère :

Jn. 2:19-21 “(19) *Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai. (20) Les Juifs dirent : Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce temple, et toi, en trois jours tu le relèveras ! (21) Mais il parlait du temple de son corps.*”

Cette déclaration avait marqué les esprits au point qu’elle sera rappelée au pied de la croix, et utilisée plus tard contre Paul (cf. Act. 6:9-14 précité).

Mc. 15:29-30 “*Les passants l’injuriaient, et secouaient la tête, en disant : Hé ! toi qui détruis le temple, et qui le rebâtis en trois jours, (30) sauve-toi toi-même, en descendant de la croix !*”

b) Contrairement à ce qu’espérait Caïphe, ces deux témoignages ne sont **ni conformes à la vérité, ni concordants**, ni convaincants.

Ces deux témoignages ne sont **pas conformes à la vérité** :

- Jésus n’a pas dit : “**JE détruirai**”, mais : “**détruisez**” ce temple.
- Jésus n’a pas dit qu’il “**rebâtirait un autre temple**”, mais qu’il relèverait **celui** qui avait été détruit.
- La pensée de Jésus est déformée, car il ne parlait pas du temple fait de pierres, mais de son corps,
- Un **amalgame** est fait avec les prophéties de Jésus annonçant la ruine de Jérusalem, et le jugement des impies d’Israël par le Fils de l’homme.

Ces deux témoignages ne sont pas **concordants** :

- Selon un témoin, Jésus a dit qu’il “**pouvait détruire**” le temple, mais, selon l’autre témoin, Jésus a affirmé qu’il “**détruirait**” **effectivement** le temple.
- Une partie du peuple avait peut-être compris que Jésus prétendait utiliser des moyens surnaturels pour construire un autre temple terrestre pour remplacer celui d’Hérode.

Ces deux témoignages ne sont pas **convaincants** :

- Les docteurs présents savaient très bien que les paroles de Jésus, du fait de leur caractère elliptique, pouvaient être interprétées de différentes façons, et cela pouvait entraîner une joute infructueuse. Ils avaient même fait, semble-t-il (Mt. 27:63), le rapprochement entre ces trois jours de reconstruction du temple et les paroles de Jésus annonçant sa résurrection au 3^e jour.

Mt. 27:63 (devant Pilate) “*Seigneur, nous nous souvenons que cet imposteur a dit, quand il vivait encore : Après trois jours je ressusciterai.*”

- La pensée religieuse considérait certes, comme du temps de Jérémie, que menacer de ruine le temple était un crime méritant la mort, mais l’exemple de Jérémie montrait aussi qu’un prophète pouvait être envoyé par l’Éternel pour prononcer une telle menace.

Il fallait donc prouver d’abord que Jésus était un faux prophète.

Jér. 26:9-11 “(9) *Pourquoi prophétises-tu au Nom de l’Éternel, en disant : Cette maison sera comme Silo, et cette ville sera dévastée, privée d’habitants ? Tout le peuple s’attroupa autour de Jérémie dans la maison de l’Éternel. (10) Lorsque les chefs de Juda eurent appris ces choses, ils montèrent de la maison du roi à la maison de l’Éternel, et s’assirent à l’entrée de la porte neuve de la maison de l’Éternel. (11) Alors les sacrificateurs et les prophètes parlèrent ainsi aux chefs et à tout le peuple : Cet homme mérite la mort ; car il a prophétisé contre cette ville, comme vous l’avez entendu de vos oreilles.*”

L’annonce de la résurrection de Jésus, quelques jours seulement après ce procès, ravivera au sein de ce tribunal et parmi le peuple, le souvenir de cette prophétie frappante !

• **Mc. 14:59** “*Même sur ce point, leur témoignage ne s’accordait pas.*” :

Les interrogateurs ont bien compris que ces témoignages pouvaient tourner à l’avantage de Jésus.

Apparemment, le sanhédrin n’a pas jugé utile de citer **Judas** comme témoin : ce dernier avait cependant dû leur raconter ce que les apôtres disaient entre eux au sujet de Jésus !

MATTHIEU 26	MARC 14	LUC 22	JEAN
<p>62. Le souverain sacrificateur se leva,</p> <p>et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces hommes déposent contre toi ?</p> <p>63. Jésus garda le silence.</p>	<p>60. Alors le souverain sacrificateur, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, et dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?</p> <p>61. Jésus garda le silence, et ne répondit rien.</p>	<p>67. Ils dirent : Si tu es le Christ, dis-le nous. Jésus leur répondit : Si je vous le dis, vous ne le croirez pas ; 68. et, si je vous interroge, vous ne répondrez pas.</p>	
<p>Et le souverain sacrificateur, prenant la parole,</p> <p>lui dit : Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu.</p>	<p>Le souverain sacrificateur l'interrogea de nouveau, et lui dit : Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ?</p>		

• **Mc. 14:60** *“Alors le souverain sacrificateur, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus, et dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?”* :

a) Le *“souverain sacrificateur”* désigne ici **Caïphe**, grand prêtre en titre et président du sanhédrin, et non plus **Anne**.

- **Anne**, issu d'une grande famille, avait été nommé souverain sacrificateur en l'an 6, par Quirinius gouverneur de Syrie, après la déposition d'Archelaüs.
- **Anne** avait été révoqué en l'an 15 par Valerius Gratus, préfet de Judée, lorsque Tibère était devenu empereur. **Anne** plaça toute sa famille aux postes clefs du pays. Plusieurs de ses descendants deviendront grands prêtres (de 36 à 63 ; le dernier fera exécuter Jacques, frère de Jésus, Act. 4:6).
- En l'an 18, après avoir nommé et révoqué plusieurs grands prêtres éphémères, Valerius Gratus avait nommé comme souverain sacrificateur *“Caïphe”*, un **gendre d'Anne**.
- *“Caïphe”* sera souverain sacrificateur de l'an 18 à l'an 36, et saura rester en bons termes avec Ponce Pilate pendant 10 ans. Il sera démis de ses fonctions, en même temps que Pilate, en l'an 36, par Lucius Vitellius, légat de Syrie.

b) Malgré le risque d'un débat confus, Caïphe veut entraîner Jésus à débattre en espérant que ce dernier prononcera des paroles qui se retourneront contre lui (cf. Jér. 20:10 cité plus haut). C'est un homme habitué à tendre des pièges aux innocents. Le tribunal qui condamnera Jeanne d'Arc au bûcher utilisera la même méthode.

• **Mt. 26:63a, Mc. 14:61a** *“Jésus garda le silence, et ne répondit rien.”* :

Ce *“silence”* de Jésus **n'est pas** le silence de l'Agneau annoncé par Esaïe et qui sera manifesté lorsque les soldats le frapperont, ou lorsque la foule se moquera de Jésus à Golgotha.

Es. 53:7 *“Il a été maltraité et opprimé, et il n'a point ouvert la bouche, semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent ; il n'a point ouvert la bouche.”*

Ps. 39:9 *“Je reste muet, je n'ouvre pas la bouche, car c'est toi qui agis.”*

La preuve en est donnée par le fait que Jésus va expliquer **pourquoi** il ne répond pas aux accusations ridicules des faux témoins présentés par un tribunal hypocrite.

Lors de son procès, **Etienne** répondra longuement aux accusateurs (Act. 7), car il avait un témoignage à rendre. Ici, les accusateurs de Jésus ont déjà entendu le témoignage de la Vérité et l'ont rejeté. Il n'y a plus rien à réveiller.

Le **silence** de Jésus déjoue le plan de Caïphe qui, en outre, se sent alors peut-être offensé par la sérénité et la dignité de Jésus. Les méchants aiment voir le désarroi de leurs victimes.

Jésus a promis aux disciples l'assistance du Saint-Esprit devant les tribunaux hostiles à l'Evangile. Jésus montre ici que parfois le Saint-Esprit répond par le silence.

• **Lc. 22:67** *“Ils dirent : Si tu es le Christ, dis-le nous. Jésus leur répondit : Si je vous le dis, vous ne le croirez pas ; ...”* :

- a) En posant la question : *“Es-tu LE christ”* (et non pas : *“Es-tu un christ ou le christ”*), les prêtres :
- veulent **enregistrer** officiellement une déclaration de Jésus lui-même sur ce point,
 - veulent, en cas de réponse négative, faire taire les rumeurs qui agitent le peuple et peut-être **déconsidérer** Jésus,
 - veulent, en cas de réponse affirmative, préparer un dossier permettant d'accuser Jésus d'être un **agitateur** nationaliste,
 - et surtout ils veulent préparer le terrain pour **la question ultime** : *“Es-tu le Fils de Dieu ?”*, certains rapports suggérant que Jésus aurait émis cette prétention. Un tel aveu permettrait de **faire mourir Jésus** comme blasphémateur et non comme martyr.

b) **“LE Christ”** (Héb. : *“le Messie” = “l'Oint”*) est l'**Oint** par excellence, c'est-à-dire celui qui est **totale-ment imprégné de l'Huile**, de l'Esprit divin.

La notion de Christ est, par définition, liée à la notion d'Esprit divin : il n'y a pas d'onction sans l'huile qui fait pénétrer les agents actifs dans le corps.

L'Esprit qui accompagnait les Hébreux dans le désert était l'Onction, le Christ, et c'est cet Esprit de Rédemption qui s'est incarné en Jésus.

1 Cor. 10:1-4 *“(1) Frères, je ne veux pas que vous ignoriez que nos pères ont tous été sous la Nuée, qu'ils ont tous passé au travers de la mer, (2) qu'ils ont tous été baptisés en Moïse (dans le Verbe) dans la Nuée et dans la mer, (3) qu'ils ont tous mangé le même aliment spirituel, (4) et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un Rocher spirituel qui les suivait, et ce Rocher était Christ.”*

Tout homme oint de l'Esprit est un christ, un messie, mais un seul est **“LE”** Christ, qui réunit les onctions de Roi, de Sacrificateur et de Prophète.

Dieu est la source de toute Onction venant sur l'Oint et sur tout oint.

Comme avec les onguents, certaines onctions sont passagères, mais d'autres peuvent être éternelles.

Les docteurs de la Loi savaient que le Messie serait **Fils de David** (Mt. 22:42) et plusieurs versets de l'AT les éclairaient sur ce point (2 Sam. 7:12, Ps. 89:19-29, Ps. 132:11, Es. 11:1-2, Es. 55:3-5, Jér. 23:5). Cette connaissance orientait le regard vers une lignée identifiable, vers **un homme**, et non vers un ange (car c'est aux descendants d'Adam que Dieu a décidé de confier la gérance du monde, les anges n'étant que des serviteurs).

Beaucoup de ceux qui voyaient **“le Christ”** en Jésus n'envisageaient qu'un Christ doué de pouvoirs divins et capable de rétablir le royaume **terrestre** de David et d'en faire une splendeur comblant les sens naturels.

Jésus a donc dû affronter toute la puissance des ténèbres quand il a proclamé :

- que le Messie Fils de David, devait aussi être le Messie Fils de Dieu ;
- qu'il était lui-même ce Fils de l'homme et de Dieu.

C'est à propos de cet enseignement sur sa double origine que Jésus déclare : *“Si je vous dis que je suis le Christ, vous ne le croirez pas”*.

Si Jean-Baptiste, comme tous les prophètes, était **un ennemi** de Satan, Jésus était **L'Ennemi** annoncé depuis le Jardin d'Eden.

c) La majorité du sanhédrin est déjà persuadée que Jésus n'est pas un prophète, et encore moins LE Christ descendant de David ! Comment pourrait-il croire qu'il est LE Christ Fils de Dieu !

Un **parti-pris** contraire à la **Vérité confirmée**, fait obstacle à plus de Vérité, et l'Esprit attristé se tait. Toute révélation supplémentaire serait profanée. Ils ont eux-mêmes cadenassé la porte depuis l'intérieur.

Lc. 16:31 (parabole du mauvais riche et du pauvre) *“Et Abraham lui dit : S'ils n'écou- tent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait.”*

C'est pourquoi Jésus ne **“dit”** plus rien. Ces religieux sont déjà insensibles à tout appel de l'Esprit à la repentance. Jésus refuse de s'engager dans un débat théologique purement intellectuel et vain.

Le **mutisme de l'Esprit** est l'une des plus graves sentences de Dieu contre les hommes.

De même aujourd'hui, Jésus garde le silence devant les questions des incrédules invétérés, surtout s'ils se réclament de son nom.

• **Lc. 22:68** “... *et, si je vous interroge, vous ne répondez pas.*” :

a) Jésus a déjà affirmé publiquement sa relation unique avec le Dieu qu'il appelle “**Père**”; mais **sans prononcer** avant l'heure les paroles que ses ennemis guettaient : “**Je suis le Christ**”.

Jn. 8:58-59 “(58) *Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis.* (59) *Là-dessus, ils prirent des pierres pour les jeter contre lui ; mais Jésus se cacha, et il sortit du temple.*”

Jn. 10:31 “*Moi et le Père nous sommes un.*”

b) Mais **quand** Jésus a-t-il débattu, avec les docteurs d'Israël, de cette question de son identité christique “**en les interrogeant**”, et **quand** n'a-t-il reçu d'eux que le **silence** en réponse ?

Cela s'est produit en **deux occasions**, et, dans les deux cas, quelques jours auparavant, dans le temple même de Jérusalem :

Lc. 20:2-8 “(2) ... *Dis-nous, par quelle autorité fais-tu ces choses, ou qui est celui qui t'a donné cette autorité ?* (3) *Il leur répondit : Je vous adresserai aussi une question.* (4) *Dites-moi, le baptême de Jean venait-il du ciel, ou des hommes ?* (5) *Mais ils raisonnèrent ainsi entre eux : Si nous répondons : Du ciel, il dira : Pourquoi n'avez-vous pas cru en lui ?* (6) *Et si nous répondons : Des hommes, tout le peuple nous lapidera, car il est persuadé que Jean était un prophète.* (7) *Alors ils répondirent qu'ils ne savaient d'où il venait.* (8) *Et Jésus leur dit : Moi non plus, je ne vous dirai pas par quelle autorité je fais ces choses.*”

Mt. 22:41-46 (versets examinés dans l'étude n° 221) “(41) *Comme les pharisiens étaient assemblés, Jésus les interrogea, (42) en disant : Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il fils ? Ils lui répondirent : De David.* (43) *Et Jésus leur dit : Comment donc David, animé par l'Esprit, l'appelle-t-il Seigneur, lorsqu'il dit : (44) Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied ?* (45) *Si donc David l'appelle Seigneur, comment est-il son fils ?* (46) **Nul ne put lui répondre un mot.** Et, depuis ce jour, personne n'osa plus lui proposer des questions.”

Avant de proclamer s'il était ou non le Christ, Jésus voulait s'assurer que les docteurs et lui-même parlaient du même Christ, non seulement de celui qui “*venait des reins de David*”, mais aussi de Celui qui, plus que Jean-Baptiste, et selon les paroles mêmes de ce dernier, “*venait du Ciel*” et pas seulement “*de la terre*” (Jn. 3:31).

Jésus devait donc “**les interroger**” avant de répondre à la question qui les préoccupait à juste titre : qui était ce Galiléen ?

Ils avaient bien répondu en disant que le Christ devait être “*Fils de David*”, mais Jésus avait voulu faire progresser leur compréhension des Ecritures, et souligner que le Messie était **divin**. Pour les aider à voir la Vérité, il avait cité un Psaume rédigé par David lui-même :

Ps. 110:1 “*De David. Psaume. Parole de l'Éternel à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied.*”

La question soulevée par ce Psaume était la suivante : si le Christ devait être issu des reins de David, comment cet ancêtre lui donne-t-il le titre de “**Seigneur**” (en hébreu : “**Adonai**”) avec une portée manifestement **divine** ? Le Christ devait être Homme et Roi puisqu'il descendrait de David, et **il devait être Divin puisque David s'inclinait par avance devant lui**.

Dans ce Psaume 110, non seulement David l'appelle : “**Seigneur**”, mais il l'appelle : “**MON Seigneur**” !

Jésus avait ainsi placé son auditoire, bienveillant ou hostile, devant le mystère de l'incarnation du Verbe rédempteur, et l'avait ainsi invité à s'interroger sur les affirmations répétées de Jésus sur son identité profonde.

Si plusieurs avaient pu déceler en Jésus “**le Fils de David**”, très peu avaient vu en lui “**le Fils de Dieu**”, titre qui indique une naissance de l'Esprit, sans pollution adamique.

Une repentance qui ne résulte pas de la découverte émerveillée que Jésus est le Fils de Dieu, l'incarnation du Souffle de Dieu, n'est que la peur du gendarme, que la réaction de l'âme inquiète face à une liste d'interdits et d'obligations.

c) C'est pour ces mêmes raisons que Jésus ne répondra pas aux accusations des sacrificateurs devant Pilate (mais il acceptera de dialoguer avec Pilate, un envahisseur païen !) :

Mt. 15:3-5 “(3) *Les principaux sacrificateurs portaient contre lui plusieurs accusations.* (4) *Pilate l'interrogea de nouveau : Ne réponds-tu rien ? Vois de combien de choses ils t'accusent.* (5) *Et Jésus ne fit plus aucune réponse, ce qui étonna Pilate.*”

Au silence de ceux qui ne veulent pas entendre, Jésus répond par le mutisme de celui qui choisit ses interlocuteurs/

• **Mt. 26:63b, Mc. 14. 61:b** *“Et le souverain sacrificateur, prenant la parole, ... l’interrogea de nouveau ... et lui dit : Je t’adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu ... es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ?”* :

- a) Ce tribunal demande à l’accusé
- d’expliquer lui-même ce dont on l’accuse,
 - de **témoigner contre lui-même** !

b) La question de Caïphe à cet instant de l’audience est **plus précise** que celle rapportée par Lc. 22:67 (*“si tu es le Christ, dis-le nous”*). Il est d’ailleurs possible que Luc ne fasse que résumer la teneur de la question posée par Caïphe (Luc est en effet beaucoup moins complet que Matthieu et Marc dans tout ce récit de la comparution devant Caïphe).

Ici, la question de Caïphe ne veut laisser aucune *porte de sortie* à Jésus :

- l’apposition des titres **“Christ”** et **“Fils de Dieu”** balaye toute ambiguïté, car Caïphe demande à Jésus s’il est ou non de Nature divine ;
- la question est présentée sous une forme particulièrement solennelle dans la bouche d’un souverain sacrificateur s’exprimant dans sa dignité sacerdotale.

c) Caïphe, conscient de n’avoir aucun motif d’accusation sérieux, tente le tout pour le tout, et pose la question essentielle, celle qui circulait dans tout Jérusalem.

L’objectif proclamé, pour faire taire les consciences, est de sauver la nation d’Israël (Jn. 11:50) ! Mais, comme indiqué précédemment dans le commentaire de Lc. 22:67, l’objectif réel est :

- de **déconsidérer** Jésus auprès du peuple,
 - de pouvoir l’accuser devant Rome,
- Lc. 23:2** *“Ils se mirent à l’accuser, disant : Nous avons trouvé cet homme excitant notre nation à la révolte, empêchant de payer le tribut à César, et se disant lui-même Christ, roi.”*
- et surtout de le convaincre de **blasphème** pour pouvoir **le condamner à mort**.

Caïphe cherche donc à arracher à Jésus des **mots** qui le condamneront selon la Loi de Moïse.

Lév. 24:16 *“Celui qui blasphémera le Nom de l’Éternel sera puni de mort : toute l’assemblée le lapidera. Qu’il soit étranger ou indigène, il mourra, pour avoir blasphémé le nom de Dieu.”*

Mais la qualification de **“blasphème”** sera déterminée selon les critères définis par des religieux esclaves de leur ignorance, de la dureté de leur cœur, de leur aveuglement volontaire.

d) Des **disciples** avaient déjà proclamé que Jésus était le Christ, et Jésus n’avait pas protesté, bien au contraire, mais cela s’était passé **en privé**.

Mt. 16:16 *“Simon Pierre répondit : Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant.”*

Jn. 1:49 *“Nathanaël répondit et lui dit : Rabbi, tu es le Fils de Dieu, tu es le Roi d’Israël.”*

Jésus lui-même avait fait comprendre **en public** qui il était, mais de telle manière que le sanhédrin n’avait pu y trouver une justification incontournable à une condamnation à mort.

Jn. 5:17-18 *“(17) Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit jusqu’à présent ; moi aussi, j’agis. (18) A cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non seulement parce qu’il violait le sabbat, mais parce qu’il appelait Dieu son propre Père, se faisant lui-même égal à Dieu.”*

Jn. 10:24-26 *“(24) Les Juifs l’entourèrent, et lui dirent : Jusques à quand tiendras-tu notre esprit en suspens ? Si tu es le Christ, dis-le nous franchement. (25) Jésus leur répondit : Je vous l’ai dit, et vous ne croyez pas. Les œuvres que je fais au Nom de mon Père rendent témoignage de moi (la multiplication des pains révélait déjà qui était Jésus). (26) Mais vous ne croyez pas, parce que vous n’êtes pas de mes brebis.”*

C’est lors de la Fête de la Dédicace à Jérusalem l’année précédente, que Jésus avait proclamé le plus clairement sa filiation divine, et il en avait en outre donné des **justifications scripturaires** :

Jn. 10:30-39 *“(30) Moi et le Père nous sommes un. (31) Alors les Juifs prirent de nouveau des pierres pour le lapider. (32) Jésus leur dit : Je vous ai fait voir plusieurs bonnes œuvres venant de mon Père : pour laquelle me lapidez-vous ? (33) Les Juifs lui répondirent : Ce n’est point pour une bonne œuvre que nous te lapidons, mais pour un blasphème, et parce que toi, qui es un homme, tu te fais Dieu. (34) Jésus leur répondit : N’est-il pas écrit dans votre Loi : J’ai dit : Vous êtes des dieux ? (35) Si elle a appelé dieux ceux à qui la Parole de Dieu a été adressée, et si l’Écriture ne peut être anéantie, (36) celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, vous lui dites : Tu blasphèmes ! Et cela parce que j’ai dit (et non pas : “j’aurais dit”) : Je suis le Fils de Dieu. (37) Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. (38) Mais si je les fais, quand même vous ne me croyez point, croyez à ces œuvres, afin que vous sachiez et reconnaissiez que le Père est en moi et que je suis dans le Père.”*

Ce passage réfute, à lui seul, ceux qui prétendent que Jésus n'a jamais lui-même déclaré être le Fils de Dieu.

e) Se proclamer Fils de Dieu n'était pas un blasphème en soi ! Les Ecritures déclaraient en effet qu'un homme pouvait être déclaré “Fils” par l'Eternel :

Ps. 2:7-9 “(7) *Je publierai le décret ; l'Éternel m'a dit : Tu es mon fils ! Je t'ai engendré aujourd'hui.*

(8) *Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage, les extrémités de la terre pour possession ;*

(9) *tu les briseras avec une verge de fer, tu les briseras comme le vase d'un potier.”*

Si ce titre de “Fils” pouvait s'appliquer à l'Israël selon l'Esprit en tant que collectivité (en tant que Corps de Christ), combien plus devait-il s'appliquer au Messie, c'est-à-dire à l'homme Fils de David.

Il y avait blasphème si l'homme se prétendant Fils de Dieu ne manifestait pas les signes du Messie. C'est pour cette raison que Jésus mettait en avant la nature de ses œuvres de restauration.

Ce que le tribunal devait examiner avant de condamner Jésus pour blasphème, c'était les personnes témoins des guérisons, des résurrections, des prodiges, des enseignements. Mais ils ne voulaient entendre que des témoignages à charge. C'est cette injustice que Jésus avait déjà dénoncée devant Anne :

Jn. 18:20-21 “(20) *Jésus lui répondit : J'ai parlé ouvertement au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en secret. (21) Pourquoi m'interroges-tu ? Interroge sur ce que je leur ai dit ceux qui m'ont entendu ; voici, ceux-là savent ce que j'ai dit.”*

f) Lors de la tentation dans le désert, Satan avait défié Jésus : “Si tu es le Fils de Dieu, prouve-le”.

Jésus l'a prouvé pendant plus de trois ans, mais en n'obéissant qu'à la volonté de Dieu.

Maintenant, à la fin de son ministère, Jésus discerne que c'est à nouveau Satan qui le défie : alors que dire la vérité équivaut à une condamnation à mort, alors que Pierre est vaincu dans la cour du palais et n'a pas osé témoigner, Jésus va-t-il témoigner de la Vérité ?

Dans ces circonstances, l'expression hébraïque : “Dieu béni”, est une formule pieuse qui devient ici une formule creuse qui se veut solennelle, mais qui offense Dieu.

MATTHIEU 26	MARC 14	LUC 22	JEAN
64. Jésus lui répondit : Tu l'as dit. De plus, je vous le déclare, vous verrez désormais le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.	62. Jésus répondit : Je le suis. Et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel.	69. Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. 70. Tous dirent : Tu es donc le Fils de Dieu ? Et il leur répondit : Vous le dites, je le suis.	
65. Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, disant : Il a blasphémé ! Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Voici, vous venez d'entendre son blasphème. 66. Que vous en semble ? Ils répondirent : Il mérite la mort.	63. Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, et dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? 64. Vous avez entendu le blasphème. Que vous en semble ? Tous le condamnèrent comme méritant la mort.	71. Alors ils dirent : Qu'avons-nous encore besoin de témoignage ? Nous l'avons entendu nous- mêmes de sa bouche.	

• **Mt. 26:64a, Mc. 14:62a** “**Jésus lui répondit : Tu l’as dit ... je le suis.**” :

Marc écrit littéralement : “**Moi, je le suis**”.

Jésus **confesse** lui-même ce que **chaque membre de son Corps**, chaque élu, est conduit à confesser avec émotion lorsqu’il en a la révélation.

C’est la première fois, et aussi la dernière, que Jésus proclame ouvertement sa divinité devant les plus hautes autorités d’Israël.

C’est à la **fin du cycle** de l’Assemblée d’Israël que les autorités spirituelles reçoivent la révélation la plus glorieuse ... et la méprisent.

• **Mt. 26:64b, Mc. 14:62b** “**Et ... de plus, je vous le déclare, vous verrez désormais le Fils de l’homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les Nuées du ciel.**” :

a) A l’époque des deux Royaumes, les rois **Achab** et **Josaphat** avaient convoqué le prophète **Michée** pour recevoir le conseil de l’Eternel, alors que ces deux rois étaient déjà décidés à agir selon leur propre volonté. **Michée** avait d’abord répondu en singeant les faux prophètes courtisans, mais le roi de Juda, **comme Caïphe**, avait **adjuré** solennellement le porteur du Verbe de dire la vérité divine. Mais, après l’avoir **entendue**, il l’avait **méprisée**.

I R. 22:16 (paroles du roi Josaphat au prophète Michée) “*Et le roi lui dit : Combien de fois me faudra-t-il te faire jurer de ne me dire que la vérité au Nom de l’Éternel ?*”

La vérité révélée par Michée avait été l’annonce d’un **jugement**. Ici, la réponse adressée à Caïphe s’accompagne pareillement de l’annonce d’un **jugement**.

b) Jésus cite la prophétie de Dan. 7:13 où le titre de “**Fils de l’homme**” est attribué au Messie, au Christ.

Dan. 7:13-14 “(13) *Je regardai pendant mes visions nocturnes, et voici, sur les Nuées des cieux arriva quelqu’un de semblable à un fils de l’homme ; il s’avança vers l’Ancien des jours, et on le fit approcher de lui. (14) On lui donna la domination, la gloire et le règne ; et tous les peuples, les nations, et les hommes de toutes langues le servirent. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera point, et son règne ne sera jamais détruit.*”

Sur le thème du “**Fils de l’homme**”, voir l’étude n° 126.

Avec une parfaite cohérence, Jésus, en déclarant être **le Christ**, déclare qu’il est “**le Fils de l’homme**” annoncé par Daniel, et il annonce qu’il va donc venir pour **juger**. Jésus déclare à **ses juges**, devant lesquels il est lié, qu’il sera **leur Juge** !

Ps. 110:1 (déjà cité) “*De David. Psaume. Parole de l’Éternel à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu’à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied.*”

Héb. 1:2-3 “(2) *Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils, qu’il a établi Héritier de toutes choses, par lequel il a aussi créé le monde, (3) et qui, étant le reflet de sa gloire et l’empreinte de sa personne (l’Esprit de Dieu gravé dans une chair d’homme), et soutenant toutes choses par sa parole puissante, a fait la purification des péchés et s’est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très hauts, ... (en Ap. 1, Jésus-Christ présente les attributs de l’Ancien des jours en Dan. 7:9)*”

c) Les “**nuées**” désignent des **armées angéliques** se manifestant visiblement aux hommes sous la forme d’un nuage mouvant, lumineux ou sombre, de grande ou de petite taille, ne révélant pas le détail de ce qui est dissimulé par elles. Elles sont aussi appelées “*la Nuée*”.

• La Nuée est apparue à Moïse dans un buisson ordinaire dans le désert, pendant l’Exode des Hébreux, sur la montagne du Sinäï, devant les parents de Samson, dans le temple de Salomon lors de son inauguration, lors de l’Ascension de Jésus, sur la route de Damas à Saul de Tarse. Dans la Chambre haute, le jour de la Pentecôte, cette Nuée s’est fractionnée en 120 langues de feu.

• La Nuée est une **manifestation de l’Esprit** de Dieu, les **anges** étant eux-mêmes des esprits et des flammes de Feu (Ps. 104:4).

Les prophéties du NT annoncent que le retour de Jésus-Christ sera accompagné d’armées angéliques, de la Nuée qui est aussi “*le signe du Fils de l’homme*”.

Mt. 24:30 “*Alors le signe du Fils de l’homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l’homme venant sur les Nuées du ciel avec puissance et une grande gloire.*”

La Nuée était **lumineuse** pour les Hébreux mais **sombre** pour les Egyptiens. Le retour de Jésus sera Lumière pour les élus, mais sera Ténèbres pour les rebelles.

Jésus est allé au Ciel dans une Nuée, et il reviendra “*de la même manière*”, c’est-à-dire dans une Nuée :

Act. 1:9-11 “(9) Après avoir dit cela, il fut élevé pendant qu'ils le regardaient, et **une Nuée le déroba à leurs yeux.** (10) Et comme ils avaient les regards fixés vers le ciel pendant qu'il s'en allait, voici, deux hommes vêtus de blanc leur apparurent, (11) et dirent : Hommes Galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus, qui a été **enlevé au ciel du milieu de vous, viendra de la même manière que vous l'avez vu allant au ciel.**”

Pour Jésus, lors de son Ascension, cette Nuée a été la Porte d'entrée immédiate dans la sphère du Trône de Dieu. Lors de l'enlèvement de l'**Epouse** (1 Thes. 4:16-17), la Nuée sera pour l'Epouse l'entrée dans la Présence de Jésus, à la frontière (les airs) entre le Ciel de Dieu et la Terre.

1 Thes. 4:16-17 “(16) Car le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange, et au son de la trompette de Dieu, **descendra du Ciel**, et les morts en Christ ressusciteront premièrement. (17) Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des Nuées, à la rencontre du Seigneur **dans les airs**, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.”

Les élus vivants sur terre auront alors une communion parfaite dans la sphère céleste avec Jésus-Christ, avec les saints d'autrefois, avec les anges, tout en pouvant agir sur terre dans leur nouveau corps physique, de même que Jésus ressuscité pouvait manger. Les faits montreront si ces déductions sont vraies ou non.

d) Etre “**assis à la droite de la puissance de Dieu**”, c'est occuper la position de la plus intense intimité possible avec Dieu, et donc la position la plus élevée en Sagesse, en Autorité, en Science, mais toujours dans la dépendance de Dieu. (1 Cor. 15:27-28).

Mc. 16:19 “Le Seigneur, après leur avoir parlé, fut enlevé au Ciel, et **il s'assit à la droite de Dieu.**”

Rom. 8:34 “Qui les condamnera ? Christ est mort ; bien plus, il est ressuscité, **il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous !**”

Jésus a été élevé **par la droite** (la puissance) de Dieu (Act. 2:33, 5:31) et **jusqu'à la droite** de Dieu.

e) Jésus annonce que “**désormais, à partir de maintenant**”, ses juges iniques “**verront**” cette **manifestation de la victoire** du Fils de l'homme.

- La résurrection, avec la manifestation devant les gardes d'un **ange lumineux** (Mt. 28:3) sera un premier accomplissement de la prophétie.

- La manifestation des **flammes de Feu** dans la **Chambre haute**, sera un second et plus puissant accomplissement.

- La manifestation des **Nuées** divines à la **fin du dernier cycle** accomplira en plénitude la prophétie, et tous devront rendre des comptes.

Dan. 7:9-10 “(9) Je regardai, pendant que l'on plaçait **des trônes**. Et l'Ancien des jours s'assit. Son vêtement était blanc comme la neige, et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine pure ; son Trône était comme des flammes de feu, et les roues comme un feu ardent. (10) Un fleuve de feu coulait et sortait de devant lui. Mille milliers le servaient, et dix mille millions se tenaient en sa présence (les Nuées). **Les juges s'assirent, et les livres furent ouverts.**”

- **Lc. 22:70** “**Tous dirent : Tu es donc le Fils de Dieu ? Et il leur répondit : Vous le dites, je le suis.**” :

Le texte de Luc n'est que la forme contractée de la scène rapportée de façon plus détaillée par Matthieu et Marc, et qui vient d'être examiné.

“**Vous le dites**” est une formulation hébraïque pour répondre affirmativement à une interrogation. C'est l'équivalent de : “**Tu l'as dit**” en Mt. 26:64. Jésus a répondu à Caïphe et au tribunal tout entier (il “**leur**” répondit).

- **Mt. 26:65** “**Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, disant : Il a blasphémé ! Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Voici, vous venez d'entendre son blasphème.**” :

a) Ces démonstrations spectaculaires de piété offensée ne sont que du **théâtre hypocrite**, pour entraîner l'auditoire dans une spirale de haine et de mensonge. Caïphe n'est pas conduit par l'amour pour Dieu.

Il ne faut surtout pas que des membres du tribunal soient ébranlés par la déclaration de Jésus et se demandent : “**Et si ce Jésus disait vrai ?**”

b) “**Déchirer son vêtement**” exprimait un déchirement intérieur face à une tragédie insoutenable :

- Josué et Caleb ont déchiré leurs vêtements à Kadesh Barnéa face à la rébellion d'Israël contre le message de Moïse (Nb. 14:6).

- A Lystre, Barnabas et Paul ont déchiré leurs vêtements quand une foule a voulu leur offrir un sacrifice après la guérison instantanée d'un impotent de naissance (Act. 14:14).
- Les notables juifs sont venus avec leurs vêtements déchirés auprès du roi Ezéchias pour rapporter les paroles arrogantes du général Rabschaké envoyé par le roi assyrien Salmanasar (2 R. 18:37). Et le roi a fait de même devant l'Eternel après les avoir entendus (2 R. 19:1).

c) Selon Lév. 21:10, le souverain sacrificateur ne devait pas déchirer ses vêtements. Même si Caïphe, siégeant en dehors du temple, ne portait pas ici les vêtements sacrés, sa fonction et le cadre d'un tribunal donnait un caractère très spectaculaire et violent à son geste.

- Sans s'en rendre compte, Caïphe **prophétise la fin du sacerdoce** mosaïque. Il ne voit pas que **devant lui se tient le Sacrificateur** d'une Nouvelle Alliance supérieure à l'ancienne.
- Ce même Caïphe avait déjà involontairement **prophétisé** que Jésus mourrait pour la nation (Jn. 12:51).
- Quelques heures plus tard, le **voile du temple** sera à son tour déchiré (Mt. 27:51), au moment où le vrai Agneau mourra hors de Jérusalem (cf. Jn. 4:21).

d) Se réclamer du Dieu d'Abraham et nier la divinité de Jésus, ce sera prendre le parti Caïphe.

• **Mt. 26:66, Mc. 14:64** *“Que vous en semble ? Ils répondirent : ... Qu'avons-nous encore besoin de témoignage ? Nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche ... Il mérite la mort ... Tous le condamnèrent comme méritant la mort.”* :

Luc ne rapporte pas cette phase finale de **délibération** qui se déroulait sans la présence de l'accusé que les gardes conduisaient dehors en attendant la sentence.

C'est peut-être à cette occasion que le regard de Jésus a croisé celui de Pierre, alors que le coq venait de chanter (Mt. 26:74-75).

a) Dans la Bible, **“blasphémer”**, c'est insulter ou outrager gravement Dieu, en paroles ou en actes (le blasphème en pensée, non observable, n'est pas mentionné, mais il est tout aussi grave puisque Dieu regarde aussi au cœur).

Le **“blasphème”** biblique est une **agression** contre le sacré défini par la Bible. Il peut prendre **d'innombrables formes** (la profanation des objets du temple, l'**usurpation** de la gloire due à Dieu, l'oppression des faibles, les trahisons des commandements divins, les insultes contre les prophètes, les accusations lancées contre Dieu, les impiétés qui provoquent chez les tiers des railleries contre Dieu, etc.).

- Parmi ces **“blasphèmes”**, certains pouvaient conduire à la mort : la fausse prophétie, les pratiques occultes, etc. Naboth a été lapidé après avoir été accusé de maudire Dieu et le roi (1 R. 21:13).
- Lors de l'incident de la femme surprise en flagrant délit d'adultère, Jésus a montré dans quel esprit cette sentence devait être appliquée.

Dans une **société théocratique** comme l'était celle d'Israël, le blasphème contre Dieu s'en prenait à la raison d'être de cette nation. Mais les chrétiens, immergés dans un **monde ignorant des choses de Dieu**, ne devraient pas imposer eux-mêmes par la loi leur définition du blasphème et sa condamnation par les tribunaux.

b) La condamnation énoncée par Caïphe s'appuyait fallacieusement sur la Loi :

Lév. 24:16 *“Celui qui blasphémera le Nom de l'Éternel sera puni de mort : toute l'assemblée le lapidera. Qu'il soit étranger ou indigène, il mourra, pour avoir blasphémé le Nom de Dieu.”*

Or la même Loi disait aussi :

Deut. 18:5,19 *“(5) L'Éternel, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères (un homme), un Prophète comme moi : vous l'écoutez (comme on doit écouter Dieu) ! (6) Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon Nom, c'est moi qui lui en demanderai compte. ”*

Pour accuser Jésus de blasphème **“méritant la mort”**, il ne suffisait pas de prouver que Jésus avait affirmé être le Christ, le Fils de Dieu, mais il fallait démontrer que cette prétention était fautive. Devant Pilate, les accusateurs de Jésus éviteront d'exposer les failles de leur jugement :

Jn. 19:7 *“Les Juifs répondirent à Pilate : Nous avons une Loi ; et, selon notre Loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.”*

Alors seulement Jésus aurait pu être accusé d'usurpation d'un titre sacré, de tromperie du peuple, de fautive prophétie. De même, Jésus avait été accusé de blasphème quand il avait pardonné les péchés d'un paralytique, mais, en le guérissant, il avait démontré son identité et prouvé qu'il ne blasphémait pas.

Mt. 9:2-3 “(2) Et voici, on lui amena **un paralytique** couché sur un lit. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : Prends courage, mon enfant, **tes péchés te sont pardonnés** (3) Sur quoi, quelques scribes dirent au dedans d'eux : **Cet homme blasphème.**”

c) “**Tous**” les magistrats présents ont condamné Jésus, ce qui confirme que les quelques notables connus pour être favorables à Jésus n'avaient pas été convoqués. La sentence était une menace à l'adresse de ces derniers.

Certains de ces docteurs prêchaient peut-être que le plus grand des commandements était d'aimer Dieu et son prochain. N'aimant pas Dieu, il ne pouvait aimer les hommes, et encore moins aimer l'Homme-Dieu.

- Parmi ces religieux, certains ne protestent pas de peur de perdre leur **plat de lentilles** dans ce système babylonien.

- La décision des représentants du peuple scelle la destinée de toute cette génération des temps de la fin qui récapitule en ses mains le sang versé de tous les prophètes antérieurs. **En accusant Jésus de blasphème, ils ont blasphémé.**

MATTHIEU 26	MARC 14	LUC 22	JEAN
67. Là-dessus, ils lui crachèrent au visage, et lui donnèrent des coups de poing et des soufflets, en disant : 68. Christ, prophétise ; dis-nous qui t'a frappé ?	65. Et quelques-uns se mirent à cracher sur lui, à lui voiler le visage et à le frapper à coups de poing, en lui disant : Devine ! Et les serviteurs le reçurent en lui donnant des soufflets.	63. Les hommes qui tenaient Jésus se moquaient de lui, et le frappaient. 64. Ils lui voilèrent le visage, et ils l'interrogeaient, en disant : Devine qui t'a frappé. 65. Et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres injures.	

• **Mt. 26:67-68, Mc. 14:65, Lc. 22:63-64** “**Et ... là-dessus ... quelques-uns ... les hommes qui tenaient Jésus ... lui crachèrent au visage ... se mirent à cracher sur lui ... ils se moquaient de lui et le frappaient ... ils se mirent à lui voiler le visage et à le frapper à coups de poing, ... et des soufflets ... et ils l'interrogeaient ... en lui disant : Christ, prophétise ... Devine ! ... dis-nous qui t'a frappé ? ... Et les serviteurs le reçurent en lui donnant des soufflets.**” :

a) Jésus vient d'être considéré comme méritant la mort, mais la sentence devait recevoir l'**aval** du procureur de Rome.

- L'exécution d'Etienne montre toutefois que les autorités religieuses savaient parfois se passer de l'autorisation romaine.

- Mais ici, l'institution suprême juive a choisi de montrer son respect de la légalité, et ne peut se passer de l'accord de forme de Rome.

En attendant la décision du sanhédrin, puis en attendant le transfert du condamné et des magistrats vers la résidence de Pilate, Jésus est livré à la garde des **huissiers juifs** stationnés dans la cour du palais.

- Les soldats de la **cohorte romaine** n'étaient pas habilités, dans le cadre d'un procès juif, à “**tenir**” un accusé. Leur rôle était plutôt celui d'une escorte garantissant la sécurité des déplacements.

- Dans l'attente de la décision du sanhédrin, ils avaient dû rester sur place, sous l'autorité d'un tribun, et il n'est pas certain qu'ils se soient joints à des Juifs pour faire subir des sévices à un homme condamné dans une affaire à laquelle ils ne comprenaient sans doute rien.

- Ils seront plus libres de montrer leur méchanceté une fois arrivés chez Pilate.

Mc. 15:19 “Et ils lui frappaient la tête avec un roseau, **crachaient sur lui**, et, fléchissant les genoux (les soldats romains se moquent ainsi d'un prétendu roi des Juifs, ce qui pour eux avait un sens), ils se **prosternaient devant lui**.” (id. Mt. 27:30).

Les “**quelques-uns**” qui ont maltraité Jésus de manière infâmante comprenaient une majorité de Juifs, des huissiers du temple et des serviteurs du palais, sachant tous ce qu'était le Christ, ce qu'était un prophète, et ayant entendu parler des exploits de Jésus.

Dans le texte de Matthieu, l'expression “**là-dessus**” pourrait donner à penser, que la sentence prononcée par Caïphe, des membres du sanhédrin auraient participé à l'avisement de Jésus avant de le confier aux huissiers. Mais un tel clergé préférerait sans doute laisser les basses besognes à ses valets. Mais, en remettant Jésus à ces hommes, les chefs savaient ce qui allait se passer.

- Le reproche adressé par Jésus à l'homme qui l'avait giflé sans raison devant Anne (Jn. 18:23), n'a pas fait effet sur tous les serviteurs !
- Ces hommes ne se rendent pas compte que, sous l'influence d'**esprits impurs**, ils sont devenus un brasier des ténèbres, et qu'un souffle impur **attise** cette méchanceté.
- Par leur décision, Caïphe et ses acolytes **rejoignent Judas** dans une même condamnation :
Mt. 26:25 “*Le Fils de l'homme s'en va, selon ce qui est écrit de lui. Mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme est livré ! Mieux vaudrait pour cet homme qu'il ne fût pas né.*”

b) Devant Anne, Jésus avait reçu un soufflet sur la bouche. Après le passage devant Caïphe, **la violence progresse**. Les sévices infligés à Jésus sont à la fois physiques et psychiques.

- ils lui “**crachèrent au visage**” : c'est une marque universelle du plus profond mépris (cf. Deut. 25:8-9 à propos de la règle du lévirat ; cf. aussi Nb. 12:14 à propos de la sœur de Moïse) ;
- ils le “**frappent**” ;
- ils “**se moquaient de lui**”.

C'est un homme lié, au visage tuméfié, couvert de crachats, qui va être conduit devant Pilate. Ce même visage brille aujourd'hui, dans la gloire céleste, plus que le soleil en plein midi.

Mais l'un des sévices les plus tragiques est celui qui consistait à défier de manière cruelle Jésus en faisant allusion à son don messianique de discernement des pensées et des faits cachés.

- C'est aussi une **nouvelle tentative** du Serpent pour pousser Jésus à utiliser l'autorité que Dieu lui avait confiée afin de **défendre sa dignité** et **celle de son ministère**, et **le pousser à réagir** selon sa propre volonté, **indépendamment** de celle de Dieu.
- La même abjection se reproduira quelques heures plus tard à Golgotha :

Mt. 27:39-43 “(39) *Les passants l'injuriaient, et secouaient la tête, (40) en disant : Toi qui détruis le temple, et qui le rebâties en trois jours, **sauve-toi toi-même ! Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix !** (41) Les principaux sacrificateurs, avec les scribes et les anciens, se moquaient aussi de lui, et disaient : (42) **Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même ! S'il est roi d'Israël, qu'il descende de la croix, et nous croirons en lui.** (43) **Il s'est confié en Dieu ; que Dieu le délivre maintenant, s'il l'aime. Car il a dit : Je suis Fils de Dieu.**”*

• **Lc. 22:65** “**Et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres injures.**” :

Durant tous ces moments, Jésus a été **le Fils parfait, par passion** pour le Père et pour les hommes aimés du Père :

1 P. 2:21-23 “(21) *Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces, (22) Lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude ; (23) lui qui, **injuré, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à Celui qui juge justement.**”*

Es. 50:6 “*J'ai livré mon dos à ceux qui me frappaient, et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe ; je n'ai pas dérobé mon visage aux ignominies et aux crachats.*”

Ces sévices rassurent les incrédules : ils y voient la preuve et la confirmation que Jésus n'est qu'un simple homme, et que ses prétentions à la stature divine sont fausses.

En fait, de grands pans prophétiques de l'AT, et des prophéties de Jésus, sont en train de s'accomplir sous les yeux de tous, et personne en Israël, ni même parmi les apôtres, n'en a conscience !

Seul Jésus sait où il va. Il est le seul à savoir avec certitude qu'il va être crucifié.